



FICHE OPÉRATION

Confiserie du Roy René

Nouvelle usine de production



Photo : DR

Labellisée « entreprise du patrimoine vivant », la Confiserie du Roy René conçoit, produit et commercialise des confiseries provençales haut de gamme à base d'amandes. Son nouveau site de production se développe sur 5 000 m² d'ateliers.

Inscrite dans une démarche de responsabilité sociétale, l'entreprise vise la certification ISO 26000. Elle ambitionne par ailleurs de contribuer à l'activité touristique du territoire grâce au lancement d'un musée du calisson et de son laboratoire.

Des matériaux éco-performants ont été privilégiés pour l'isolation des bâtiments. La partie tertiaire est certifiée BBC. Le chantier respecte la charte « chantier vert durable ».

Surface SHON : 2 480 m² (total environ 5 800 m² avec l'usine et terrain de 4,2 ha)



IDENTITÉ DU PROJET

Reconnu en phase réalisation

- **Début des travaux** : juillet 2012
- **Fin des travaux** : juin 2014
- **Coût** (€ HT/m² SHON) : 2414
- **Consommation énergie primaire** :
 - 99 kWh/m² SHON/an (sans photovoltaïque)
 - gain : 51 % du CEP
- **Production locale d'électricité** :
 - 250 kWc (prod. photovoltaïque)
 - Superficie : 1 800 m²



ACTEURS DU PROJET

- **Maîtrise d'ouvrage** :
Confiserie Roy René
- **Architecte** :
Christophe Gulizzi
- **Bureau d'études thermiques** :
PLB Energie Conseil
- **Bureau d'études structures** :
Ingénierie 84
- **Acousticien** :
Acoustique & Conseil
- **Paysagiste** :
P.P. PETEL Paysagistes
- **Entreprises** :
VRD : GIL TP / Gros oeuvre, charpente, couverture, menuiseries, sols, plâtrerie, peinture : Léon grosse
Pierre de façade : CPMG et carrière de Provence
Plomberie et sanitaires : EXPAIR
Electricité : SCAE
Menuiseries et métallerie : SAM

Thèmes évalués par la démarche BDM



■ TERRITOIRE ET SITE

Le projet génère une activité économique au sein d'une zone jusqu'alors essentiellement résidentielle. Des réunions de concertation ont été organisées avec la population locale. Le bâtiment a été pensé pour éviter les nuisances acoustiques vers l'extérieur et un chemin d'accès a été créé pour le voisinage. La proximité des transports en commun et la construction d'un hangar à vélos sécurisé encourage les modes de déplacement doux.

■ ISOLATION INTÉRIEURE

Murs : isolant intérieur en laine de bois (ép. 15 cm)
Plafonds : panneaux de laine de bois (ép. de 14 à 26 cm)
Menuiseries : fenêtres aluminium avec rupteur de pont thermique et double vitrage argon

■ MATÉRIAUX

Système constructif : ossature du bâtiment mixte: murs de façade en pierre de Fontvieille autoporteuse et charpente métallique.
 Plancher bas : Béton

■ ENERGIE

Chauffage/rafraîchissement : Récupération des calories de la boucle d'eau glacé nécessaire au process via 2 pompes à chaleur air/eau de 400kW et 2 pompes à chaleur air/air de 90kW. Emission par plancher chauffant ou ventilo-convecteurs.
Eau chaude sanitaire : ballon de 1 000 litres et appoint sur récupération de chaleur sur vapeur du process.
Ventilation : système double flux à haut rendement (puissance 900 W).
Réduction des consommations d'énergies : le bâtiment est équipé d'une toiture shed qui apporte un éclairage naturel. Les façades sud et ouest comportent des casquettes, des volets roulants ou des stores micro-perforés. Un système de récupération des eaux pluviales permet l'arrosage des amandiers plantés sur le site. Les vestiaires du personnel sont équipés de robinets, de pommeaux de douche et de chasses d'eau économiseurs d'eau.

■ CONFORT ET SANTÉ

Confort visuel : une toiture en shed permet à l'espace d'être éclairé naturellement.
Confort process : le premier étage accueille les matières premières afin d'éviter aux salariés de les transporter.
Confort thermique : Les façades sud et ouest comportent des protections solaires: débords de volumes et de toits, volets roulants micro-perforés.



José Coelho, ingénieur Qualité énergétique et environnementale des bâtiments au sein du BE Bio Concept

De quelle manière êtes-vous intervenus sur le projet ?

J'ai accompagné le maître d'ouvrage dans sa volonté de concevoir un bâtiment exemplaire, à la fois véritablement méditerranéen et respectueux de l'environnement. Je suis intervenu au titre d'assistant à maîtrise d'ouvrage et accompagnateur BDM sur l'ensemble des thématiques de la qualité environnementale, avec l'ambition de dépasser les objectifs initialement identifiés, afin d'aboutir à une cohérence globale et durable.

Comment vos choix et préconisations ont-ils été accueillis par les entreprises en charge des travaux ?

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre avaient la volonté commune de mettre en œuvre et de concrétiser les choix de conception. Cette unité a contribué à une bonne acceptation du projet par les entreprises en charge des travaux.

La démarche BDM vous a-t-elle évité de mauvais choix ?

Le maître d'ouvrage souhaitait un bâtiment exemplaire d'un point de vue environnemental, y compris pour les parties dédiées à la production industrielle. La démarche BDM nous a servi d'appui pour ne pas délaissier certaines thématiques de la qualité environnementale et ainsi concrétiser l'ambition du maître d'ouvrage. La Confiserie du Roy René a par ailleurs servi de projet pilote pour la conception de la nouvelle grille BDM Bâtiments industriels.

Maurice Farine, Président d'honneur de la Confiserie du Roy René

Pourquoi avoir opté pour la démarche BDM ?

Cela s'inscrit dans une démarche philosophique de respect de l'environnement qui se retrouve dans le choix de produits naturels et locaux pour la fabrication de nos confiseries. Je souhaitais que notre nouvelle usine de production porte ses valeurs de développement durable et qu'elle reflète notre exigence de qualité.

Quel bilan en retirez-vous ?

Il est très positif, à tous les niveaux, et concerne autant le confort d'utilisation du lieu (par exemple l'isolation sonore) que les économies d'énergie réalisées, puisque nous serons très prochainement une des premières usines de confiserie de la région à énergie positive.

L'accompagnement BDM vous a-t-il évité de mauvais choix ?

Certainement. Plus globalement, il a été l'occasion de remettre à plat nos méthodes de production, en aménageant par exemple différemment certains postes de travail qui nécessitaient auparavant la manipulation de charges lourdes, de façon répétitive.